

Conférence internationale sur la divulgation des standards internationaux et la coordination dans le domaine des comptes nationaux, pour une croissance durable et le développement

Session 5 – Activités des bailleurs dans le domaine (ce qui s'est déroulé de manière satisfaisante, ce qu'il convient d'améliorer). Durabilité

Titre: Nouvelle stratégie de production des comptes nationaux proposée par AFRISTAT pour ses Etats membres

Institution: AFRISTAT

Les comptes nationaux constituent une base de données macroéconomiques convenant à l'analyse et à l'évaluation des performances d'une économie. L'existence d'une telle base de données est un préalable à une formulation des politiques et à une prise de décisions qui soient renseignées et rationnelles. Le retard dans la production des comptes nationaux est donc un sérieux handicap à la formulation des politiques ; d'où la nécessité de mettre en place une stratégie pour doter les Etats d'outils efficaces pour disposer régulièrement de comptes nationaux à jour et fiables. C'est dans ce sens que s'inscrivent les actions d'AFRISTAT¹ dans le domaine de la comptabilité nationale.

Mise en œuvre du SCN93 dans les Etats membres d'AFRISTAT²

Depuis quelques années AFRISTAT a démarré, parfois avec l'appui des partenaires, un programme de rénovation des comptes nationaux dont l'objectif à terme est d'accompagner les Etats membres dans la production régulière de comptes nationaux fiables, fondés sur les principes et la méthodologie du SCN93 et selon des méthodes harmonisées qui garantissent la comparabilité des données macroéconomiques entre les Etats membres.

Les grands axes qui ont guidé sa démarche étaient l'harmonisation des nomenclatures ainsi que celle des méthodes, et l'utilisation d'un outil informatique commun.

Ceci a permis à AFRISTAT de produire, à partir des classifications internationales, des nomenclatures d'activités et de produits harmonisées opposables à l'ensemble des Etats membres³: Quant à l'harmonisation des méthodes, AFRISTAT a élaboré un guide méthodologique d'utilisation du SCN 93 pour ces mêmes Etats. Afin de conforter la comparabilité des données, un outil commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux a été proposé⁴: Cet outil est doté d'une base de données relationnelle, d'un système de gestion, d'un guide méthodologique et d'autres fonctions connexes.

Malgré les efforts consentis pour aider les Etats à disposer de comptes fiables, à jour et conformes au SCN 93, des retards dans la production de ces données ont continué à s'accumuler. Ces retards trouvent leur origine dans des difficultés d'ordre structurel, institutionnel et statistique.

Face à cette situation, AFRISTAT a, avec l'appui financier de la Coopération française et l'appui technique de l'INSEE, mis en place en 2006 une initiative dont le principal objectif

¹ Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne : organisation internationale créée en 1993 et ayant pour principale mission d'apporter aux Etats membres des appuis nécessaires au développement des stratégies et au renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux

² Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

³ Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA) ; Nomenclature des produits des Etats membres d'AFRISTAT (NOPEMA)

⁴ Système ERETES

était d'examiner et de tester des méthodes de travail permettant d'accélérer la production des comptes nationaux. Cette expérience pilote, qui regroupait cinq pays (Cameroun, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie) représentant les différentes situations observées, a été évaluée lors d'un séminaire organisé à Bamako en septembre 2007 auquel tous les Etats membres avaient pris part.

Quelques éléments de stratégie de production des comptes nationaux dans les Etats membres d'AFRISTAT

La démarche conceptuelle et méthodologique part de l'expérience de la mise en œuvre du SCN 93 dans les Etats membres d'AFRISTAT. L'évaluation réalisée sur la situation a permis de mettre à jour les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du SCN 93, d'effectuer une typologie des pays selon leur stade d'avancement et de proposer des solutions à mettre en œuvre.

Les principaux axes de la méthode proposée reposent principalement sur (i) l'utilisation des nomenclatures réduites et adaptées au contexte économique de chaque pays, (ii) l'estimation des données d'entreprises fondée sur des indicateurs pertinents et disponibles et (iii) la nécessité d'effectuer des interpolations sur les années non évaluées.

Trois orientations ont été envisagées:

- Donner les moyens méthodologiques aux pays relativement plus avancés pour leur permettre d'élaborer les comptes provisoires d'une manière plus régulière.
- Définir des méthodes permettant de rattraper le retard accumulé :
 - soit en effectuant un saut d'années sur lesquelles l'on fera une interpolation afin d'élaborer les comptes d'une année récente ;
 - soit en accélérant tout simplement la production des comptes nationaux.
- Proposer une méthodologie allégée pour une nouvelle implantation du SCN93 pour les pays qui s'engagent dans l'amélioration de la production des comptes nationaux et qui présentent des capacités statistiques relativement insuffisantes.

Les actions réalisées au cours de l'année qu'a duré la phase pilote sont importantes : élaboration avec le système ERETES d'un compte provisoire à partir d'un compte définitif, reprises d'anciennes séries abandonnées en effectuant un saut d'années, interpolation des années intermédiaires entre ancienne et nouvelle série, transposition dans ERETES de comptes effectués par d'autres moyens, production de plus de deux années de comptes nationaux en moins d'un an.

Dispositions institutionnelles de mise en œuvre de la nouvelle stratégie

Les premiers résultats des actions menées au cours de la phase pilote ont permis à AFRISTAT de définir une nouvelle vision de son appui technique aux Etats membres. Au regard des sempiternelles difficultés (faiblesse de la coordination des activités statistiques et celle des ressources, mauvaise qualité des données de base), la nouvelle stratégie d'appui qui a été proposée aux Etats membres en particulier dans le domaine de la comptabilité nationale, repose sur deux piliers.

En premier lieu, introduire un esprit d'accord entre AFRISTAT et ses Etats membres. La contractualisation des rapports entre AFRISTAT et les instituts nationaux de la statistique des Etats membres sur la base des résultats à produire afin d'améliorer la qualité des informations de base est essentielle. Cette approche contractuelle devrait se traduire par des engagements des deux parties à mettre les ressources nécessaires pour produire des résultats pertinents

Cette approche contractuelle avec les INS des Etats membres devrait permettre à ces derniers d'assurer une meilleure organisation des appuis, une meilleure programmation des actions qui rendraient plus visible l'assistance des partenaires. Elle permettra aussi à la comptabilité nationale de bien jouer son rôle de domaine structurant par excellence du système statistique national grâce à l'appréciation qu'elle porte sur les données de base mises à sa disposition.

En second lieu, intégrer l'élaboration des comptes nationaux dans le processus de l'analyse macroéconomique. La nécessité d'intégrer dans les activités d'élaboration des comptes nationaux le renforcement des capacités en matière d'analyse macroéconomique est de nature à améliorer la qualité des comptes. Ceci se fera de façon régulière dans le cadre des séminaires de comptabilité nationale. Ces rencontres serviront aussi de forum pour faire le point sur les avancées de la mise en œuvre du SCN93 et échanger des expériences.

Il ressort de l'expérience la mise en œuvre du SCN 93 que la production des comptes nationaux dans les délais raisonnables reste possible dans la mesure où il existe un minimum de données de base, des outils de travail disponibles et un savoir-faire potentiel. Mais ceci nécessite un minimum de conditions parmi lesquelles la disponibilité d'une équipe de comptables nationaux motivés et stables, l'amélioration de la collecte des données de base et la réalisation de certains types d'enquêtes telles que celles sur le secteur informel, une organisation du système de comptabilité nationale appropriée et un environnement institutionnel adéquat. La qualité des comptes nationaux dépend certes de celle de l'appareil statistique disponible, mais aussi de la manière d'organiser les moyens mis en place.